

**MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 28/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

**PRESENTS** : M. Hervé PAUCELLIER, M. Romaric PAUCELLIER, M. Philippe POLLET, Mme Madeline DOUA, Mme Chantal FORGE, M. Joël POLLET, M. Michaël DUVAL, Mme Béatrice DUMONTE, Mme Christelle GREVIN.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Thierry PARIS donne pouvoir à M. Joël POLLET, Mme Emilie FERRE donne pouvoir à Mme Béatrice DUMONTE.

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation de la séance du 13 Juin 2024
- **Ordre de séance : 1.** Devis travaux de couverture
- **Ordre de séance : 2.** Nomination agent recenseur et coordinateur communal
- **Ordre de séance : 3.** Contrat à venir en remplacement de l'agent d'entretien et de l'agent administratif
- **Ordre de séance : 4.** Devis signalisation Chemin de Coiseaux

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Christelle GREVIN.

**APPROBATION DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2024**

La séance du 13 Juin 2024 est approuvée à l'unanimité.

**2024-14**

**1) DEVIS TRAVAUX DE COUVERTURE**

Monsieur le Maire fait part des infiltrations d'eau et des dégâts constatés dans les toilettes de la Mairie, il en résulte que des travaux de réfection de toiture sont à envisager.

Un devis à été demandé aux Etablissement LARSONNIER, le coût s'élève à 2 234.89€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**2024-15**

**2) NOMINATION AGENT RECENSEUR ET COORDINATEUR COMMUNAL**

En 2025 la commune est concernée par le recensement de la population qui aura lieu du 16 Janvier 2025 au 15 Février 2025, compte tenu de taille de la commune Monsieur le Maire

propose de nommer Madame NORTIER Christine, pour assurer les fonctions de coordinateur communal ainsi que d'agent recenseur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **2024-16**

#### **3) CONTRAT A VENIR EN REMPLACEMENT DE L'AGENT D'ENTRETIEN ET DE L'AGENT ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent d'entretien actuel a demandé de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il suggère de faire une embauche en contrat à durée déterminée de 6 mois. Après un entretien de recrutement Madame Delphine QUERIN est retenue pour le poste.

Monsieur le Maire avait évoqué lors du dernier Conseil Municipal le départ à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2025 de la secrétaire de Mairie et les contacts qu'il avait eu.

Il suggère de faire une embauche en contrat à durée déterminée de 6 mois qui démarrerait au 1<sup>er</sup> janvier afin d'effectuer un tuilage des compétences et de mettre à l'aise le nouvel agent avec la commune.

Après un entretien de recrutement Madame NAILLON Audrey est retenue.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **2024-17**

#### **4) DEVIS SIGNALISATION CHEMIN DE COISEAUX**

Madame Madeline DOUA rappelle que la visibilité est réduite au niveau de la Chèvrerie à la sortie à gauche à cause du poteau télécom, et suggère l'installation d'un miroir et de choisir une signalisation, soit un céder le passage sur la rue de Coiseaux ou un panneau rappel priorité à droite.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité décide dans un premier temps d'installer un miroir à l'intersection, qui sera testé en amont rue de Monceaux pour voir si l'implantation d'un miroir y est applicable.